

Communications du Conseil communal

### **Nouvelle conseillère communale**

Suite à son élection lors de l'assemblée communale du 24.02.2020 et au terme d'un délai de réflexion, Fanny Klötzli a accepté sa nomination comme conseillère communale. Le Conseil communal remercie Fanny Klötzli pour son engagement et se réjouit de travailler avec elle.

### **Répartition des dicastères**

- **Mairie, personnel communal, police, travaux publics, eau potable, eaux usées, bâtiments communaux, éclairage, fontaines**  
Titulaire : André Christen  
Suppléant : Jean-Michel Carnal
- **Forêts – agriculture, militaire, protection civile, sapeurspompiers, chemins, rivières, déneigement**  
Titulaire : Jean-Pascal Michel  
Suppléant : Emanuel Amstutz
- **Scolaire, transports**  
Titulaire : Emanuel Amstutz  
Suppléant : Jean-Pascal Michel
- **Urbanisme, aménagement du territoire, environnement, mensuration officielle, déchets**  
Titulaire : Jean-Michel Carnal  
Suppléante : Fanny Klötzli
- **Finances, culture, sports, loisirs, tourisme, social**  
Titulaire : Fanny Klötzli  
Suppléant : André Christen

### **Procès-verbal de l'assemblée communale du 24 février 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 24 février 2020 est déposé publiquement au Secrétariat communal durant 30 jours à partir de la présente publication, conformément à l'article 78 du règlement d'organisation.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal pendant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

### **Procès-verbal de l'assemblée communale du 2 décembre 2019**

Conformément à l'article 78 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 2 décembre 2019 a été déposé publiquement durant 30 jours.

Aucune opposition n'ayant été formulée à son encontre durant le délai légal, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 2 mars 2020.

### **Passeport-vacances 2020**

Comme chaque année, la commune subventionnera le passeport-vacances à raison de CHF 10.-/enfant de la commune participant à la manifestation.

### **Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or**

M. Arold Juillerat a démissionné de sa fonction de délégué à l'assemblée du Syndicat des sapeurs-pompiers Val d'Or. Le Conseil communal est à la recherche d'une personne pour le

remplacer. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au Secrétariat communal dans un délai de 30 jours.

Souboz, le 11 mars 2020

Le Conseil communal